

Le Traité de Nice et l'avenir de l'Union européenne

2001/2022(INI) - 11/06/2001

Le Conseil s'est prononcé sur l'issue du referendum irlandais sur le Traité de Nice : tout en respectant la volonté du peuple irlandais, les Ministres ont déploré les résultats du référendum irlandais. Ils ont exclu toute réouverture du texte signé à Nice. Le processus de ratification devrait se poursuivre sur la base dudit texte, dans le respect du calendrier convenu. Les Ministres ont noté que le gouvernement irlandais était profondément et résolument engagé en faveur de l'Union européenne et de la ratification du traité de Nice. Les Quatorze se sont déclarés disposés à aider par tous les moyens possibles le gouvernement irlandais à trouver une issue, en tenant compte des préoccupations que ce résultat reflète, sans réouvrir le texte du traité de Nice. Ils ont souligné l'importance que l'Union européenne attache à l'élargissement et à la poursuite du bon déroulement des négociations d'adhésion.